

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 03 mars à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 23 février

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 14

PRESENTS : Daniel Houitte, Gilles Lesage, Edith Garnier, Raymond Berthelot, Laurence Blaise, Joseph Houal, Laurence Pilvesse, Nicolas Daboudet, Nolwenn Fougeray, Arnaud Lambert, Philippe Chevrel, Virgine Bernard, Patricia Laurent, Franck Aubrée (arrivé à 20 h 35).

Absents excusés :

Jean-Marc Renais donne pouvoir à Nicolas Daboudet

Emeline Richard

Erwan Josse

Sandrine Delacroix donne pouvoir à Daniel Houitte

Jean-Michel Marquet donne pouvoir à Daniel Houitte

Secrétaire de séance : Laurence Pilvesse

Séance ouverte à 20 h 33.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2022

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
13	3	5		10

Exposé : Daniel Houitte, Maire

Daniel Houitte, Maire demande à l'assemblée délibérante s'il y a des observations sur la rédaction du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 15 février 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu du conseil municipal du 15 février 2022.

09 -VOIRIE - TRAVAUX RUE DU PONT – CONSULTATION – RESULTAT DE L'APPEL A CONCURRENCE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
14	3	5		10

Exposé : Raymond Berthelot, Adjoint délégué

Vu la délibération en date du 04 février 2021 présentant le projet d'aménagement de la rue du Pont ;

Vu la publication dans le journal Ouest France en date du 20/12/2021;

Vu la publication sur la plate-forme de dématérialisation e-mégalis ;

Vu la réception de 5 offres ;

Vu l'analyse des candidatures réceptionnées

Vu la proposition de la commission d'appel d'offres réunie le 28 février 2022 de retenir l'offre la mieux disante à savoir SPTP – Ploufragan – 122 449 € HT soit 146 938,80 € TTC ;

Arrivée de Franck Aubrée à 20 h 35 en cours d'exposé

Le conseil municipal, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché de travaux avec l'entreprise SPTP dont le siège social est basé à Ploufragan pour un montant 122 449 € HT soit 146 938,80 € TTC ;
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

10 - VOIRIE - LOTISSEMENT « QUARTIER DU CHENE AUGUE » - TRANCHE 1 - AVENANT EN MOINS VALUE - LOT 2 TERRASSEMENT VOIRIE RESEAUX - POTIN TP - AUTORISATION DE SIGNATURE

Présents	Pouvoirs	Absents excusés	Absents	Quorum
14	3	5		10

Exposé : Raymond Berthelot, Adjoint délégué

Raymond Berthelot, Adjoint Délégué, rappelle au conseil municipal que dans le cadre des travaux de viabilisation des 3 lots (1^{ère} phase) dans le lotissement « Quartier du Chêne Augué » le lot – Terrassement voirie réseaux a été attribué à l'entreprise POTIN TP en date du 06/09/2018.

Des travaux d'engazonnement n'ont pas été réalisés aussi un avenant en moins-value est présenté.

Montant du marché initial : HT 31 243.40 € soit 37 492.08 € TTC

Montant du marché avec l'avenant n°1 : HT 33 490, 40 € soit 40 188.48 € TTC

Montant de l'avenant n°2 HT – 1 500 € soit – **1 800 €** TTC

Nouveau montant du marché 31 990.40 € HT soit 38 388.48 € TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n°2 en moins-value (HT – 1500 € soit – 1 800 € TTC) pour le lot Terrassement – Voirie – Réseaux ;
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

11 - FINANCES - DEPARTEMENT - REPARTITION DES AMENDES DE POLICE - SOLLICITATION

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
14	3	5		10

Exposé : Raymond Berthelot, Adjoint Délégué

Raymond Berthelot, Adjoint Délégué, expose que chaque année l'Etat rétrocède aux communes une partie du produits des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur leur territoire (Article L 2334-24 du code général des collectivités territoriales) en vue de financer des opérations destinées à sécuriser leur réseau routier.

C'est au Département que revient la charge de répartir ces crédits entre les communes ou groupements de communes de moins de 10 000 habitants ayant la compétence en matière de voirie.

Les communes ou groupements de communes, peuvent donc faire une demande subventionnement au titre des amendes de police, pour la mise œuvre de nouveaux projets de sécurité routière (aménagement de points d'arrêt, aménagements de sécurité des piétons, installation de feux de signalisation).

C'est à ce titre que la collectivité va solliciter une aide du Département pour la réalisation des opérations suivantes :

- Allée du clos bautrais - Création de stationnement et création d'une liaison piétonne,
- Allée du champ briand d'Ahault - Création d'une chicane,
- Intersection allée du clos de la ruelle et de l'allée du champ briant d'Ahault – Création de trois places de stationnement.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** auprès du Département d'Ille-et-Vilaine une subvention au titre de la répartition des recettes des amendes de police (dotation 2021 programme 2022) ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2022 ;
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

12 -ADMINISTRATION GENERALE - DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
4	3	5		10

Exposé : Daniel Houitte, Maire

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 04/06/2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire, le Maire rend compte à l'assemblée de décisions prises :

Décision de ne pas préempter

Adresse du bien	Nature du bien	m2	Prix
Zac vallon des Fresches	Terrain à bâtir	340	74 200 € + frais d'acte
15 allée du Champ Briant d'Ahaut	Terrain bâti	385	255 000 €
5 allée de l'étang	Terrain bâti	849	213 097 €
6 impasse du clos long	terrain bâti	202	220 000 €

Consultations

Objet	Lieu	Fournisseur	Montant TTC
barillets - serrurerie	Bâtiments communaux	Foussier	2 368,37 €
revision taille haie	atelier	AgriMelesse	311,00 €
Remplacement vitre brisée	Porte de la 7ème classe	Glasren	719,59 €
Contrat pyrotechnique	Mairie	HTTP	2 850 €/ an pendant 3 ans
Fournitures diverses	Atelier	Foussier	74,42 €
Miroir - sécurité routière	Agglomération	Self Signal	580,83 €

Le conseil municipal en **prend ACTE**.

INFORMATION

- ✚ Solidarité envers le peuple ukrainien – action – collecte
- ✚ Bilan de l'utilisation du véhicule dans le cadre du dispositif de l'autopartage

HOUITTE Daniel	LESAGE Gilles	GARNIER Edith	BERTHELOT Raymond	BLAISE Laurence	RENAIS Jean-Marc ABSENT	HOUAL Joseph
PILVESSE Laurence	DABOUDET Nicolas	FOUGERAY Nolwenn	RICHARD Emeline ABSENT	LAMBERT Arnaud	JOSSE Erwan	CHEVREL Philippe
BERNARD Virginie	LAURENT Patricia	AUBREE Franck	DELACROIX Sandrine ABSENT	MARQUET Jean-Michel ABSENT		